

# RAPPELS DE L'ESSENTIEL SUR LA PEDAGOGIE DU SUPPORT.

# LA PEDAGOGIE DU SUPPORT

## HISTORIQUE

# DU TUTORAT A LA PEDAGOGIE DU SUPPORT

Jusqu'en 2003, les questions pédagogiques avaient comme objet principal le tutorat.

*Le tuteur, acteur d'une pédagogie nouvelle, conférence pédagogique de janvier 2001*

Entre 2003 et 2008, il y a eu un repli dans les habitudes pédagogiques traditionnelles. Le tuteur est remplacé par plusieurs superviseurs pédagogiques.

*Guide du superviseur pédagogique au CEP, procédures.*

En 2008, le débat pédagogique refait surface avec l'instauration d'un statut qui supplée au tutorat : le statut de conseiller d'éducation.

A partir de 2009, on délaisse les réflexions sur le statut de l'acteur pédagogique au profit des questions de procédures. D'où la notion de pédagogie du support.

*Les supports pédagogiques, Réunion pédagogique du 16 septembre 2009*

UN CONSTAT MOTIVANT:

***LE DÉCLIN DE L'ÉDUCATION DANS  
NOTRE PAYS***

# Une date: le Séminaire Pédagogique du 27/08/08

Le jeudi 27 août, les participants au séminaire de sensibilisation sur la responsabilité éducative, dont la plupart étaient des candidats au poste de conseiller d'éducation, ont débattu en groupe de discussion, sur le sujet suivant :

*Le déclin de l'éducation dans notre pays, facteurs et perspectives de solution.*

Les interventions ont été spontanées, cordiales, franches et profondes. Chacun a parlé dans le souci de construire collectivement une compréhension et une maîtrise de ce problème crucial. Les idées se sont confrontées et complétées pour produire la représentation qui suit et dont ma seule participation est la mise en forme. Le déclin de l'éducation y est saisi dans un contexte général déplorable :

# Une date: le Séminaire Pédagogique du 27/08/08

Le déclin de l'éducation découle de l'anomie sociale caractérisée par la rupture des barrières entre les générations, de la dépravation des mœurs, de l'exhibition sans vergogne et en toute désinvolture de ce qui choquait le sage d'antan, bref de la tolérance généralisée : chacun fait ce que bon lui semble.

En effet, au plan des valeurs portées par les Congolais et inévitablement véhiculées dans toute institution éducative, l'aliénation est patente : Il y a perte de l'identité nationale, imitation des modèles étrangers, non respect des mœurs. L'imitation qui n'est pas assimilation est démunie de discernement au niveau des consommateurs et des diffuseurs des produits des médias : n'importe quoi passe et enthousiasme ; l'immoralité est exposée sous un angle attrayant en tout contexte ; le mimétisme culturel

# Une date: le Séminaire Pédagogique du 27/08/08

Le déclin de l'éducation découle de l'anomie sociale caractérisée par la rupture des barrières entre les générations, de la dépravation des mœurs, de l'exhibition sans vergogne et en toute désinvolture de ce qui choquait le sage d'antan, bref de la tolérance généralisée : chacun fait ce que bon lui semble.

En effet, au plan des valeurs portées par les Congolais et inévitablement véhiculées dans toute institution éducative, l'aliénation est patente : Il y a perte de l'identité nationale, imitation des modèles étrangers, non respect des mœurs. L'imitation qui n'est pas assimilation est démunie de discernement au niveau des consommateurs et des diffuseurs des produits des médias : n'importe quoi passe et enthousiasme ; l'immoralité est exposée sous un angle attrayant en tout contexte ; le mimétisme culturel

## Une date: le Séminaire Pédagogique du 27/08/08

A l'école par conséquent, les élèves n'ont plus aucun niveau : les passages en classe supérieures et les examens d'Etat sont tombés en vénéralité et n'ont plus chez les détenteurs qu'une valeur marchande.

Et la famille n'est plus un lieu éducatif ; les filles n'apprennent plus rien aux côtés des mères sauf à être encouragées à extorquer quelque chose aux victimes de leurs charmes ; les arts domestiques et culinaires ne se transmettent plus. Les parents dépassés et irresponsables ont abandonné leurs progénitures dans l'anonymat de la rue et des médiats.

Les causes de toute cette situation sont bien sûr politiques mais immédiatement socio-économiques, socioculturelles et en définitive spirituelles.

La mort de l'Etat providence annoncée a engendré le désengagement des gouvernants devant la dégradation des conditions socio-économiques et cela ne permet plus aux acteurs éducatifs d'assumer leur rôle.



# Une date: le Séminaire Pédagogique du 27/08/08

La démographie galopante se conjugue à la pauvreté pour mettre les parents dans l'impossibilité de faire face ni aux besoins matériels exacerbés par les démonstrations médiatisées ni aux besoins éducatifs des enfants. La compromission quotidienne les affaiblit moralement devant les enfants à qui ils ne peuvent plus se proposer comme modèles ni s'afficher comme censeurs. Et quand ils ont les frauduleux moyens de l'enrichissement, ils n'ont rien de noble à apporter à leurs enfants que la gâterie, l'embaumement dans le laxisme. Il n'y a personne dans la famille pour dialoguer avec les enfants, les parents s'étant fourrés dans des *miziki* ou retranchés dans quelque dépendance à des substances stupéfiantes.

Parce que dans notre société on a rejeté Dieu. Il n'y aura pas de changement social si l'on ne revient pas à Dieu. Politiquement tout restera verrouillé si la classe des dirigeants inamovibles à qui profite le catastrophique statu quo ne se repent pas. Dans les familles, si les parents ne recherchent pas Dieu, il n'y aura pas de cohésion indispensable pour créer un climat d'amour, d'identification positive et d'émancipation. Pas d'éducation à l'école, d'accompagnement des enfants du chaos moral à la sagesse, si Dieu est exclu des salles de classe.

# LA PEDAGOGIE DU SUPPORT EXPLICITEE

A PARTIR DU SEMINAIRE PEDAGOGIQUE  
2013-2014

# LA PEDAGOGIE DU SUPPORT

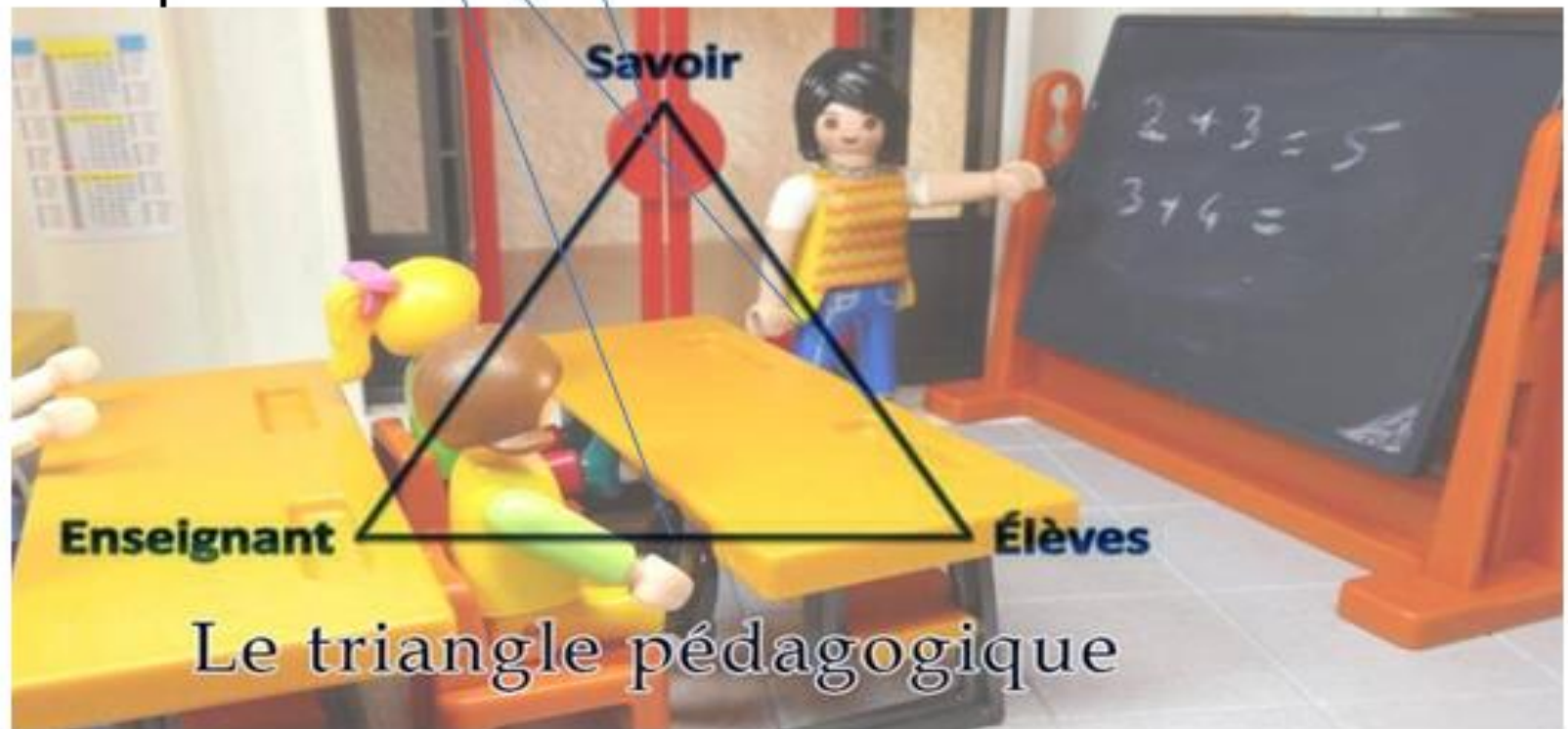
Elle n'est Pas une autre nouvelle pédagogie, mais une stratégie didactique d'application de la nouvelle philosophie pédagogique centrée sur l'activité de l'apprenant, sous l'accompagnement du maître, vers la conquête de savoirs et de savoir-faire consignés au programme.

Le maître n'y perd pas son pouvoir, le pouvoir d'agir dont l'évidence est indéniable dans les exposés magistraux. Le métier du prof n'est pas une éternelle reproduction ni une répétition consciente d'actes et inconsciente de gestes et de discours.

Il est une construction sur le terrain où l'apprenant est acteur sous le regard du maître qui oriente, qui corrige, qui reprecise...

Le triangle pédagogique de J. HOUSAVE pour représenter toute situation pédagogique par la valorisation d'un couple, d'une relation de base (processus) au détriment de l'un des 3 sommets, le mort pouvant faire le fou. Le processus de base, l'axe privilégié peut être de type :

- maître-savoir : **enseignement** pour l'enseignant chercheur, universitaire de prédilection, transmettant le savoir par les publications, livres, conférences, congrès : le sommet privilégié est le savoir : **relation didactique**
- maître-élève : **formation** : **relation pédagogique**
- Elève-savoir : **apprentissage** : **relation d'apprentissage**



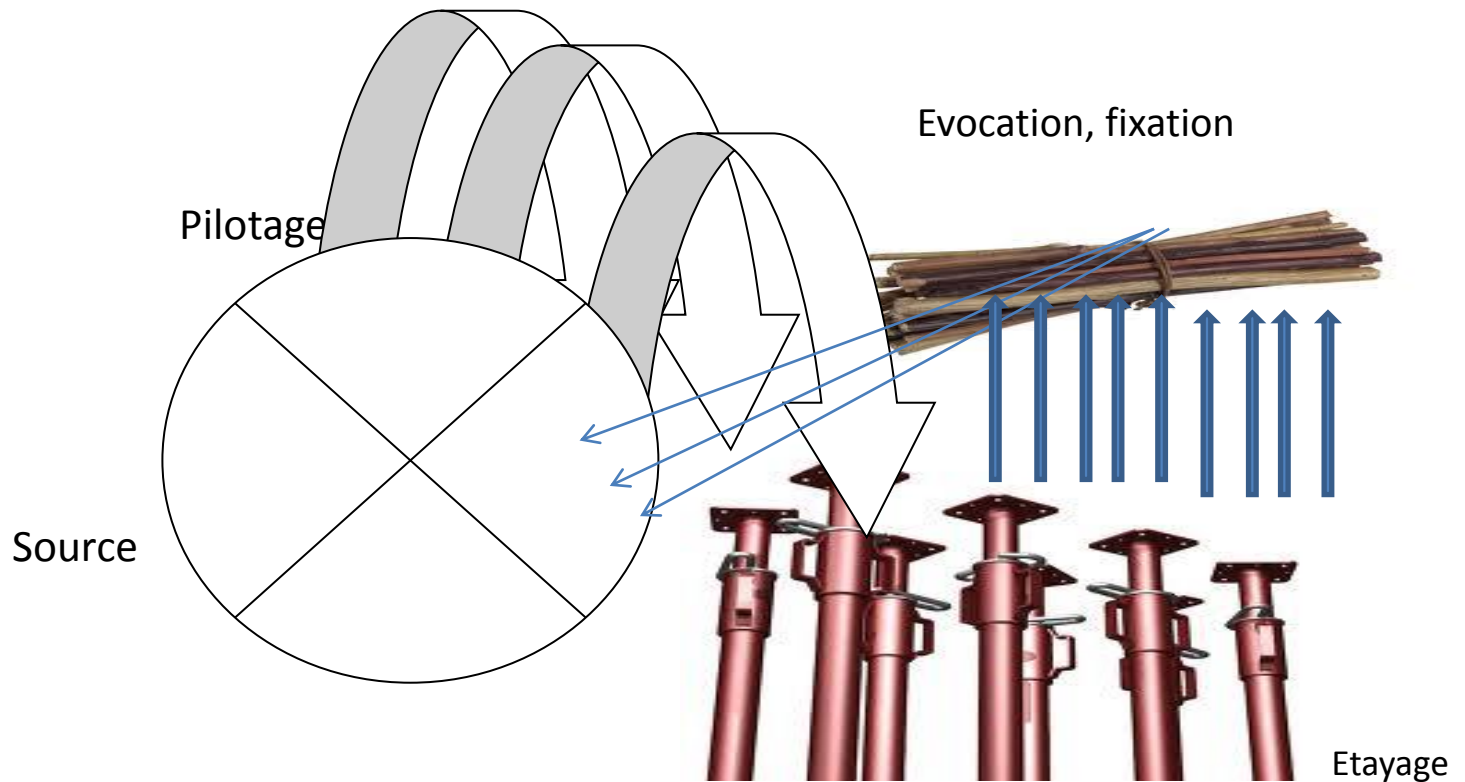
# Une pédagogie centrée sur les processus cognitifs et conatifs de l'apprenant

La pédagogie du support partage avec tous les courants de la pédagogie nouvelle, pas mal de convictions :

- Les enfants sont, par le Créateur ( la nature), dotés de bonnes dispositions à être;
- celles-ci ont le droit à être développées par des découvertes, des expérimentations, des explorations, des ressentis ;

Mais la nécessité de laisser s'exprimer les diverses possibilités que peut avoir l'enfant, ne doit pas occulter les contraintes inhérentes aux attentes de la société qui organise les programmes de l'Ecole. Il faut donc, tout en créant en lui la motivation et la joie de se découvrir et de découvrir, le canaliser dans le pilotage finalisé de son activité.

# L'IMPORTANCE CRUCIALE DE L'ETAPE DES ETAYAGES DANS LA BOUCLE PEDAGOGIQUE



# LES SUPPORTS D'ETAYAGE



# LES SUPPORTS D'ETAYAGE



Au sens propre, dans le langage de la construction, l'étaisage est le fait de soutenir une charpente. C'est tout **ouvrage** destiné à **supporter un processus de construction.**



# LES SUPPORTS D'ETAYAGE



Au sens figuré, dans le langage argumentatif, l'étayage est le fait d'appuyer, de soutenir par des arguments, une thèse.

« Etalement », « étayement » ou « étançonnement » peuvent en être des synonymes qui mettent l'accent sur l'élaboration consciente et évitent tout amalgame avec l'emploi particulier de ce terme par la psychanalyse freudienne quand elle parle de la libido qui se construit inconsciemment sur la base des fonctions biologiques considérées comme les étais, les étançons, les contreforts, ou les béquilles de l'activité libidinale.

# DIVERSITE DLES SUPPORTS D'ETAYAGE



Dans la pédagogie du support, le maître initie, par **des supports de pilotage**, différents étayages selon les disciplines et selon les objectifs. On peut citer, à titre d'exemple : L'étayage de contenu, l'étayage de rapports, l'étayage de procédure.

# LES SUPPORTS D'ETAYAGE



Nous nous limitons à donner les grandes lignes de chacun d'eux.

**L'étayage de contenu.** Il consiste à faire **poser l'éta** sous un contenu notionnel, sémantique, en vue de la maîtriser. Le chapitre, la série ou la section du programme considéré (support de départ) sera l'objet d'autant de supports d'étayage que d'aspects précis du contenu qui exigent un soulignement monographique.

# LES SUPPORTS D'ETAYAGE



Maîtriser une notion c'est la connaître jusqu'à la sentir comme si l'on était devant sa réalité. Pour cela il faut construire cette connaissance, il faut étayer la notion, c'est-à-dire la développer, la reformuler ou voire la traduire dans un langage non pas forcément plus clair mais qui montre que l'invariance de ce contenu est bien saisie par l'apprenant. L'étayage d'un contenu peut également se faire par des exercices d'application, d'utilisation du contenu donné dans différents contextes, ou par des illustrations de son état qui mettent en évidence ou en attestent la constance et l'identité inter- situationnelles

# LES SUPPORTS D'ETAYAGE



**L'étayage de rapports** qui consiste à mettre en évidence une forme, une structure de rapports non seulement descriptifs mais aussi explicatifs et justificatifs, une structure de rapports d'une logique donnée, qui organise un contenu matériel ou notionnel. Il s'agit d'intégrer plusieurs contenus dans un ensemble à logique rationnelle, éthique, utilitaire ou esthétique . On peut procéder par des rapprochements comparatifs de contenus, d'intérêts, de positions, d'influences, etc., dans le but d'induire des lois, des correspondances, des réseaux, des classements... et de déduire des nouveaux spécimens, des cas particuliers.

# LES SUPPORTS D'ETAYAGE



**L'étayage de procédure** qui consiste à expliciter une procédure d'opération, un algorithme, une règle ou une stratégie, en mettant en évidence les principes simplificateurs ou facilitateurs de chaque étape et en dégagant la série linéaire de toutes les étapes. Le support qui en résulte peut être de forme tabulaire, arborée, graphique, etc.

# LES SUPPORTS D'ETAYAGE

Dans la pratique, un de ces types peut être la base d'un support d'étayage, mais, selon les objectifs discernés par le maître, plusieurs types d'étayage peuvent apparaître dans un support. Ce qui est important c'est l'identification par le maître, des points critiques pour la compréhension des élèves, et d'amener ceux-ci à mobiliser toute leur attention active dans un travail de déconstruction-reconstruction, réducteur des difficultés de compréhension et d'assimilation. Le maître se munit de modèles magistraux pour les corrections. C'est par des supports de pilotage qu'il incite au travail, gère le temps et programme les contrôles de savoir et de savoir faire.

# LES SUPPORTS D'ETAYAGE

## **PLACE DANS BOUCLE.**

La boucle démarre évidemment par la mise à la disposition des apprenants, de la matière première de leur activité : le support de départ. Sa transmission est pédagogique, donc pilotée dans le but de créer la motivation à attaquer la boucle, en mettant en évidence les synergies avec les leçons antérieures dont des points servent de prérequis pour la nouvelle leçon, en pointant de façon anticipée les points cruciaux des acquisitions à acquérir et de l'organisation d'ensemble. Cette séance doit donner déjà le ton de l'atmosphère participative où des questions suscitent la réflexion, la remémoration et activités mentales qui créent la concentration sur l'apprentissage déclenché.



# LES SUPPORTS D'ETAYAGE

## **PLACE DANS BOUCLE.**

L'ensembles des étayages d'une boucle convergent vers le support terminal, le support de fixation qui n'est pas une production magistrale flanquée aux apprenants . Mais cette une étape essentielle pour que les apprenant s'approprient de façon l tous les savoirs et savoir-faire essentiels de la boucle. Ils sont toujours pilotés pour participer à cette mise en panier. Quand les élèves sont pilotés pour l'élaboration de cette synthèse, l'assimilation de celle-ci est assurée.

Il est possible, à cette étape, que chacun choisisse une leçon dans la discipline qu'il enseigne, et l'organise en supports d'étayage et de pilotage, à titre d'exercice d'application. Nous nous retrouverons en séance plénière.

# POUR DES PROCEDURES DE FONCTIONNEMENT

# POUR DES PROCEDURES DE FONCTIONNEMENT

## LES DIFFERENTS ENCADREURS DE L'ACTEUR CENTRAL QU'EST L'APPRENANT:

1. Le professeur, concepteur des boucles pédagogiques et maître de sa discipline.
2. Les tuteurs-documentalistes, relais incontournables.
3. Le chef de département.
4. Le directeur des études.
5. Le surveillant général

# Le Professeur

Il est le responsable, le superviseur pédagogique de la matière, concepteur des boucles, correcteur des travaux des élèves; il a, dans les décisions délibératives sur sa matière, une voix très prépondérante .

- 1.** Il arrive à l'heure du cours : il met les élèves au travail en présentant et en expliquant si nécessaire les supports mis à leur disposition. Ce contact est obligatoire pour le lancement de la boucle.
- 2.** Il s'active, dans la salle de documentation ou à un bureau dans la salle des profs, à affiner ses supports pédagogiques pour les séances ultérieures ou à corriger des travaux antérieurs des élèves. Il reçoit individuellement les élèves qui souhaitent le rencontrer ou qu'il convoque pour toute remédiation directe.
- 3.** Il peut faire irruption, à tout moment dans la classe pour une clarification, une réponse à quelque souci écrit sur son observatoire par le documentaliste-tuteur, ou pour toute intervention magistrale d'intérêt collectif.

# Le Professeur

Il est le responsable, le superviseur pédagogique de la matière, concepteur des boucles, correcteur des travaux des élèves; il a, dans les décisions délibératives sur sa matière, une voix très prépondérante.

**4.** Il doit être accessible aux élèves pendant les heures programmées pour sa discipline en prévention de toute défaillance du dialogue pédagogique virtuel. L'efficacité de ce dialogue confère plus de disponibilité au maître pour la conception des supports et des stratégies de pilotage numérisés interactifs. Ainsi il peut assumer ses responsabilités.

**5.** Il demeure en contact régulier avec les encadreurs de proximité: tuteurs-documentalistes, surveillants, dont il recueille et considère les observations. L'existence d'un tuteur lui permet de déléguer de façon contrôlée certaines de ses responsabilités dans le pilotage pédagogique mais pas dans la conception.

**6.** En l'absence du superviseur pédagogique rédacteur des supports, résident à l'étranger, le professeur-tuteur, le représente en toute circonstance.

# Les Tuteurs-Documentalistes

C'est une équipe charnière entre la pédagogie et l'administration. Elle est pluri – disciplinaire pour la maîtrise de l'information et des relations humaines impliquées dans la pédagogie. Elle doit avoir l'aisance dans l'usage de l'outil informatique et internet. Elle a un chef de service sous la coordination conjointe du Secrétaire Général et du Directeur des Etudes

- 1.** Cette équipe met à la disposition du professeur pendant son temps de travail dans la salle, les documents nécessaires ; elle l'assiste dans la confection et la multiplication des supports pédagogiques , en garantit l'archivage après avoir mis un exemplaire à la disposition du D.E et un autre à la Direction Générale.
- 2.** L'Equipe assure la logistique technique de la communication pédagogique en présentielle ou en virtuelle.
- 3.** Elle fait remplir les fiches de suivi administratif et pédagogique, avant et après l'intervention du prof, pour transmission à l'administration centrale.
- 4.** Le chef de service les coordonne et gère les organes de communication (site , agendas...)

# Les Tuteurs-Documentalistes

C'est une équipe charnière entre la pédagogie et l'administration. Elle est pluri – disciplinaire pour la maîtrise de l'information et des relations humaines impliquées dans la pédagogie. Elle doit avoir l'aisance dans l'usage de l'outil informatique et internet. Elle a un chef de service sous la coordination conjointe du Secrétaire Général et du Directeur des Etudes

5. Le personnel de cette équipe est spécialisé en deux pôles où ils sont soit des collaborateurs du D..E ou des collaborateurs du Surveillant Général.

6. Les collaborateurs du Surveillant Général veillent au maintien du silence et d'une discipline absolue qui proscrivent les déplacements vains tel que : aller boire. Ils tiennent à l'attention du Surveillant Général et de la Direction Centrale, un observatoire de comportement dans les classes et dans les aires de récréation. Ils accompagnent les élèves à la bibliothèque ou vers les profs ou les chefs pédagogiques qui sont en permanence le jour donné. Ils supervisent l'accomplissement des punitions infligées aux élèves.

# Les Tuteurs-Documentalistes

C'est une équipe charnière entre la pédagogie et l'administration. Elle est pluri-disciplinaire pour la maîtrise de l'information et des relations humaines impliquées dans la pédagogie. Elle doit avoir l'aisance dans l'usage de l'outil informatique et internet. Elle a un chef de service sous la coordination conjointe du Secrétaire Général et du Directeur des Etudes

**7.** Les collaborateurs du D.E. se soucient de la qualité de la communication pédagogique médiatisée par les supports. Ils s'assurent de la disponibilité de ceux-ci pour tous les élèves, de leurs programmation et publication dans les applications utilisées, et de l'accès à toute information numérisée. Ils organisent les rendez-vous en audio- ou vidéo-conférence, et accompagnent les élèves dans les salles de projection. Ils font remplir les fiches de suivi administratif et pédagogique, aux profs avant et après l'intervention, à l'attention du D.E et de l'Administration Centrale .



# Les Chefs de Département et de Section

Pour la concertation sur les méthodes et les stratégies pédagogiques, les profs sont, selon les synergies des domaines respectifs, organisés en groupes pédagogiques ou Départements. De façon collégiale et sous la supervision de leurs chefs, se tiennent des réunions pour d'utiles concertations et des travaux illustratifs. Leur finalité est d'améliorer la pertinence et l'efficacité de notre pédagogie PS. Il y a 2 départements: Lettres- Langues- Sciences Humaines; et Maths - Sciences de la Matière et de la Vie. Dans les départements il y a des sections disciplinaires. Un chef de section disciplinaire seconde le Chef du Département dans le conseil et la coordination pédagogiques des collègues .

- 1.** Le Chef de Département et le Chef de Section exercent le conseil pédagogique à l'égard de leurs collègues; Dans une section sans chef, le conseil pédagogique est fait par le Chef de Département.
- 2.** Les chefs se réservent une plage permanente en dehors de leur horaire de cours pour des rencontres avec les collègues convoqués ou désireux de les croiser.
- 3.** Les réunions techniques sectorielles ou départementales sont convoquées en dehors des heures de cours, sauf s' il est établi que tel collègue a rempli les conditions de présence virtuelle dans sa classe.

# Les Chefs de Département et de Section

Pour la concertation sur les méthodes et les stratégies pédagogiques, les profs sont, selon les synergies des domaines respectifs, organisés en groupes pédagogiques ou Départements.

De façon collégiale et sous la supervision de leurs chefs, se

tiennent des réunions pour d'utiles concertations et des travaux illustratifs. Leur finalité est d'améliorer la pertinence et l'efficacité de notre Ecole.

Il y a 2 départements: Lettres- Langues- Sciences Humaines; et Maths - Sciences de la Matière et de la Vie. Dans les départements il y a des sections disciplinaires. Un chef de section disciplinaire seconde le Chef du Département dans le conseil et la coordination pédagogiques des collègues .

4. Toute réunion de concertation ou de travail démonstratif collégial, fait l'objet d'un rapport du Chef concerné pour l'information de la hiérarchie, ou de fiche technique classable à la documentation.

5. Le Chef de section remplit et fait remplir la fiche administrative de suivi des programmes à l'attention du Surveillant Général. Le Chef de département fait une synthèse trimestrielle du fonctionnement pédagogique de son groupe et en fait l'objet de la dernière concertation trimestrielle du Département, qui doit se tenir avant le Conseil d'Etablissement .

# Le Directeur des Etudes

Le Directeur des Etudes est garant du respect du choix pédagogique de l'établissement et de l'excellence des enseignants dans l'assimilation et la mise en application par tous de cette orientation. L'adéquation et la pertinence des contenus des supports pédagogiques par rapport aux programmes officiels, et des actes pédagogiques par rapport à la centralité sur l'apprenant, sont au cœur de ses préoccupations. Il organise toute réunion d'analyse et d'évaluation des méthodes et stratégies, facilite et accompagne les initiatives de la direction centrale et des services ministériels pour des contrôles ou des inspections de l'action pédagogique du personnel pédagogique.

1. Le Directeur des Etudes est effectivement présent dans l'Etablissement qu'il enseigne ou pas. Il est un observateur assidu de la relation pédagogique virtuelle dans les classes pour déceler les points critiques du processus général.
2. Il convoque individuellement ou collectivement les chefs de section ou les enseignants pour faire des remarques, soumettre des questions, proposer des axes de résolution en informant la Direction centrale avant et après.

# Le Directeur des Etudes

Le Directeur des Etudes est garant du respect du choix pédagogique de l'établissement et de l'excellence des enseignants dans l'assimilation et la mise en application par tous de cette orientation. L'adéquation et la pertinence des contenus des supports pédagogiques par rapport aux programmes officiels, et des actes pédagogiques par rapport à la centralité sur l'apprenant, sont au cœur de ses préoccupations. Il organise toute réunion d'analyse et d'évaluation des méthodes et stratégies, facilite et accompagne les initiatives de la direction centrale et des services ministériels pour des contrôles ou des inspections de l'action pédagogique du personnel pédagogique.

**3.** Il incite à une réflexion permanente sur les méthodes et les stratégies pédagogiques pour améliorer l'efficacité de la conquête du savoir et du savoir-faire au moyen de la Pédagogie du Support, selon les disciplines et dans les différents rôles du maître à savoir: observateur analytique, orienteur, illustrateur, modélisateur, évaluateur du comportement de l'apprenant.

**4.** Le résultat des réflexions et des concertations et de tout partage en toute collégialité, donnent lieu à la confection des fiches techniques spécialisées portées à la connaissance de la direction centrale. Le classement de tout écrit à la documentation requière l'avis de la Direction Centrale..

# Le Surveillant Général

Le Surveillant Général est garant de la discipline et du bon climat de travail, dans le respect de l'ordre et de la ponctualité au sein de l'Etablissement et dans les rapports avec les services départementaux de l'Education Nationale. Il s'assure de la visibilité des directives internes et ministérielles et des textes réglementaires en vigueur. Dans son rôle de Conseiller à l'Education, il est responsable du diagnostic et des sanctions disciplinaires au plans individuel et collectif des élèves. Il partage sa responsabilité avec le Directeur des Etudes dans la coordination de l'action de l'équipe charnière des documentalistes-tuteurs. Il rend compte de son activité à la Direction Centrale.

- 1.** Le Surveillant Général est effectivement présent dans l'Etablissement et s'appuie, pour ce faire, sur l'équipe des tuteurs-documentalistes quand il fait la ronde dans les services ministériels.
- 2.** Le Surveillant général tient par devers lui la programmation annuelle des programmes de chaque matière. Il fait régulièrement le rapprochement avec le point d'avancement des programmes fait au moins deux fois dans le trimestre. A chaque fois il fait un état d'avancement des programmes à l'attention du D.E et de la Direction Centrale.

# Le Surveillant Général

Le Surveillant Général est garant de la discipline et du bon climat de travail, dans le respect de l'ordre et de la ponctualité au sein de l'Etablissement et dans les rapports avec les services régionaux de l'Education Nationale. Il s'assure de la visibilité des directives internes et ministérielles et des textes réglementaires en vigueur.

Dans son rôle de Conseiller à l'Education, il est responsable du diagnostic et des sanctions disciplinaires au plan individuel et collectif des élèves. Il partage sa responsabilité avec le Directeur des Etudes dans la coordination de l'action de l'équipe charnière des documentalistes-tuteurs. Il rend compte de son activité à la Direction Centrale.

**3.** Dans son rôle de représentant de l'Etablissement auprès de la Direction départementale des ministères en charge de l'éducation nationale, le Surveillant Général :

- 1) Informe régulièrement la Direction Centrale du CEP pour les navettes ordinaires
- 2) Obtient la délégation de la Direction Centrale pour les convocations à des rencontres délibératives et de prise de décision où l'Etablissement est convié.
- 3) Il informe régulièrement et à temps l'Etablissement des calendriers et des directives ministériels.
- 4) Il fait le point, chaque trimestre, des relations de notre établissement avec les ministères.